



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sapeurs-pompiers

Question écrite n° 7634

Texte de la question

Mme Pascale Gruny attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la question de la valorisation de l'emploi de sapeur-pompier. En effet, elle se demande s'il ne serait pas souhaitable, pour pérenniser l'engagement des sapeurs-pompiers, qu'ils se voient doter d'un attribut spécifique, sous forme des aiguillettes d'état-major, à l'instar de ce qui existe dans les armées. Il pourrait aussi être envisagé de rehausser le sommet actuel de la hiérarchie en créant au-dessus du grade de colonel celui de contrôleur général, par analogie avec la police nationale. Enfin, elle souhaiterait savoir si la position administrative précaire de la mise à disposition ne pourrait pas prendre la forme d'une autre position, tel le détachement, voire l'intégration par voie de mutation pour les personnels affectés à l'École normale supérieure des sapeurs-pompiers. Dans cette perspective, elle souhaiterait connaître sa position au regard d'une telle valorisation.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Gruny](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7634

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6279

Question retirée le : 17 février 2009 (Fin de mandat)